

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocrate Locale
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut
prendre la résolution si la majorité de ses
membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être trouvée
en nombre compétent, elle pourra, après
une nouvelle et dernière convocation,
délibérer quel que soit le nombre des
membres présents, sur les objets mis
pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui
aura lieu le jeudi 31/5/2012 à la Maison communale à
Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le Secrétaire Communal,

Le 23/5/2012.

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 26 avril 2012: Approbation
2. Compte de la Fabrique d'Eglise de Villers-Lez-Heest: Exercice 2011: Approbation
3. Compte de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis: Exercice 2011: Approbation
4. SCRL La Joie du Foyer: Désignation d'un représentant de la Commune aux assemblées générales: Décision
5. Asbl Les Amis de Warisoulx : Octroi d'un subside: Décision
6. Patrimoine communal: Acquisition d'une parcelle de terrain: Section de Rhisnes: Décision
7. Implantation scolaire: Placement d'une nouvelle clôture: Section de Meux: Décision
 - a) Descriptif
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
8. Patrimoine communal: Acquisition de matériaux pour le remplacement du plancher d'un module: Section d'Emines: Décision
 - a) Descriptif
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
9. Patrimoine communal: Réfection de la corniche d'une salle des fêtes: Section de Saint-Denis: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché

10. Patrimoine communal: Acquisition de matériaux divers pour l'aménagement d'un bureau: Section de Villers-Lez-Heest: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
11. Patrimoine communal: Réalisation de trottoirs: Section de Rhisnes: Avenant n° 2: Approbation
12. Patrimoine communal: Achat de matériaux divers pour la création de l'égouttage d'un module: Section de Rhisnes: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
13. Patrimoine communal: Construction d'un complexe sportif: Section d'Emines: Phase 1: Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
14. Administration communale: Acquisition de matériel audio transportable: Décision
 - a) Descriptif
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
15. Administration communale: Achat d'un logiciel de télémaintenance: Décision
 - a) Descriptif
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
16. Administration communale: Acquisition d'un switch réseau: Décision
 - a) Descriptif
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
17. Budget communal: Exercice 2012: Modification budgétaire n° 1: Service ordinaire: Approbation
18. Budget communal: Exercice 2012: Modification budgétaire n° 1: Service extraordinaire: Approbation
19. Bureau Economique de la Province de Namur: Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012: Approbation
 - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 décembre 2011
 - b) Rapport d'activités 2011
 - c) Bilan et comptes 2011
 - d) Créalys: Prise de participation dans la SC Smart Work Centres
 - e) Décharge aux Administrateurs
 - f) Décharge au Commissaire-Réviseur

20. BEP-CREMATORIUM: Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012: Approbation
 - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 décembre 2011
 - b) Rapport d'activités 2011
 - c) Bilan et comptes 2011
 - d) Décharge aux Administrateurs
 - f) Décharge au Commissaire-Réviseur

21. BEP EXPANSION ECONOMIQUE: Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012: Approbation
 - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 décembre 2011
 - b) Rapport d'activités 2011
 - c) Bilan et comptes 2011
 - d) Décharge aux Administrateurs
 - e) Décharge au Commissaire-Réviseur
 - f) Désignation d'Administrateurs

22. BEP ENVIRONNEMENT: Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2012: Approbation
 - a) Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2011:
 - b) Rapport d'activités 2011
 - c) Bilan et comptes 2011
 - d) Décharge aux Administrateurs
 - e) Décharge au Commissaire-Réviseur

23. INASEP: Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2012: Approbation
 - a) Rapport d'activités 2011
 - b) Rapport de gestion, du bilan et des comptes de résultats au 31/12/2011
 - c) Rapport du Collège des Contrôleur aux comptes
 - d) Rapport d'activités, du bilan et des comptes au 31/12/2011
 - e) Décharge aux Administrateurs et au Collège des Contrôleurs aux comptes
 - f) Composition des instances INASEP

24. IMAJE: Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2012: Approbation
 - a) Rapport d'activités 2011
 - b) Rapport du Commissaire-Réviseur
 - c) Approbation des comptes et bilan 2011
 - d) Rapport de gestion 2011
 - e) Décharge aux Administrateurs
 - f) Décharge au Commissaire-Réviseur
 - g) Démission et désignation des représentants à l'Assemblée générale
 - h) Démission –admission d'un affilié
 - i) Recrutement d'un(e) Secrétaire général(e): Information

HUIS CLOS:

25. Enseignement: Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel

26. Enseignement: Démission d'une institutrice maternelle définitive à temps plein aux écoles communales de La Bruyère: Décision

27. Enseignement: Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'une institutrice primaire définitive à temps plein aux écoles communales de La Bruyère: Décision

28. Ratification de la désignation d'un maître spécial d'éducation physique temporaire à temps partiel (2 périodes) aux écoles communales de La Bruyère

29. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
30. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
31. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère

COMMENTAIRES

a) /

2

	Compte 2010	Budget 2011	Compte 2011
Recettes	30.785,47 €	26.496,69 €	28.981,57 €
Dépenses	27.887,51 €	26.496,69 €	17.678,95 €
Boni	2.897,96 €	0	11.302,62 €

3.

	Compte 2010	Budget 2011	Compte 2011
Recettes	21.363,50 €	19.494,32 €	20.862,85 €
Dépenses	18.447,86 €	19.494,32 €	17.714,07 €
Boni	2.915,64 €	0	3.148,78 €

3. Le 30 janvier 2007, le Conseil désignait ses 5 représentants aux assemblées générales de la SCRL La Joie du Foyer.

Parmi ceux-ci, figurait Madame MC. Detry.

Celle-ci a démissionné de sa fonction de Conseillère Communale le 23 février 2012 et par voie de conséquence, de tous les mandats qu'elle occupait à ce titre.

La candidature de Monsieur L. Botilde est proposée pour remplacer son ancienne colistière auprès de cet organisme.

9. L'ASBL Les Amis de Warisoulx a récemment acquis deux nouvelles cuisinières destinées à équiper la salle des fêtes dont elle a la gestion.

Elle souhaiterait que la Commune participe au financement de cet investissement à hauteur de 25% au motif que les enfants de l'école de ce village occupent ces locaux pour les repas de midi durant l'année scolaire.

Il appartient au Conseil de se prononcer sur l'octroi de ce subside de 655€.

a) Le 28 avril 2011, le Conseil décidait de reporter à une séance ultérieure un point de son ordre du jour consacré à l'achat d'une emprise sise rue de Saint-Denis à Rhisnes et indispensable pour la réalisation d'un élargissement local de voirie aux fins de création d'un trottoir.

A cette époque en effet, le plan de mesurage de ladite emprise dressé par l'INASEP ne semblait pas correspondre à la situation de fait visible sur le terrain.

Après vérification, le géomètre expert de cette intercommunale a établi un nouveau plan de mesurage qui réduit la contenance à acquérir de 86ca à 53ca et le prix à acquitter de 11.000€ à 6.800€.

Il est proposé au Conseil de marquer son accord tant sur la superficie à acquérir que sur le prix à verser.

7. L'état de la clôture qui ceinture actuellement la cour de récréation de l'école de Meux, rend nécessaire le remplacement tant de ses piquets que de son treillis.

Le coût de cet investissement s'élève à 5.000€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

8. Le module installé dans la cour de récréation de l'école d'Emines et affecté à l'accueil de la petite enfance, possède un plancher qui présente des défauts importants.

La sécurité optimale des occupants de cette crèche requiert que des mesures soient adoptées pour remédier à la situation.

Le devis estimatif atteint 4.000€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

9. La corniche de la salle des fêtes de Saint-Denis nécessite de fréquentes interventions de l'ardoisier communal afin de colmater les fuites qui apparaissent au fil du temps et des conditions climatiques.

Il est proposé de remédier à cette vétusté et à ses affres, par le placement d'une nouvelle gouttière.

Le devis estimatif avoisine 15.000€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

10. Une gestion efficace et rationnelle des stocks communaux tant de petit matériel que de pièces et matériaux divers, impose que l'agent chargé de celle-ci dispose d'un local conçu de telle manière que les autres membres du personnel ouvrier ne puissent y avoir accès à leur guise, sans contrôle par conséquent sur les sorties et (r)entrées des composantes desdits stocks.

La mise en place de pareille organisation implique certains aménagements immobiliers au hangar de Villers-Lez-Heest.

Le devis estimatif approche 6.700€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

11. Le 27 janvier 2011, le Conseil décidait le lancement d'une procédure de marché public relative à l'aménagement de trottoirs et d'un giratoire à la rue d'Emines à Rhisnes.

Attribué le 19 juillet 2011, le chantier a connu, en cours de réalisation, certaines modifications dans le choix de matériaux ou de conceptions techniques, en vue d'améliorer l'efficacité des solutions apportées aux difficultés rencontrées effectivement sur le terrain.

Le 23 février 2012, un premier avenant de 27.259,79€ TVAC a été voté par le Conseil.

Aujourd'hui, un deuxième avenant a été établi au montant de 10.394,03€ TVAC.

12. Le module occupé par la Maison des Jeunes de Rhisnes doit être doté d'un égouttage adéquat de manière à évacuer les eaux usées vers la canalisation communale existante.

Le devis estimatif avoisine 1.025€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

13. Le 29 mars 2012, le Conseil marquait son accord sur les phases 2 et 3 du projet de construction d'un complexe sportif à Emines au montant de 2.181.083,94€ HTVA.

Seules à pouvoir bénéficier d'un éventuel octroi de subsides d'Infrasport, il y avait donc lieu à cette époque de les approuver en priorité afin de les transmettre au Pouvoir subsidiant dans les meilleurs délais.

Aujourd'hui, les différents documents relatifs à la phase 1 ont été rédigés et peuvent être présentés pour acceptation au Conseil.

Le montant total de ce conséquent investissement immobilier s'élèvera à 4.869.729,35€ HTVA.

Mode de marché: adjudication publique.

14. Il est proposé d'acquérir du matériel audio transportable susceptible d'être utilisé dans le cadre de manifestations organisées tant par la Commune que par les écoles.

Le devis estimatif s'élève à 1.452€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

15. Les informaticiens communaux interviennent sur des ordinateurs localisés aussi bien dans les locaux de l'Administration communale et des écoles qu'à la bibliothèque, au CPAS et au hangar communal.

Afin d'éviter les déplacements superflus ainsi que les pertes de temps que ceux-ci occasionnent, il est suggéré d'acquérir un logiciel de télémaintenance sécurisé qui permettrait de prendre le contrôle de ces différents matériels à distance depuis le siège de l'Administration communale.

Le devis estimatif atteint 1.331€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

16. Compte tenu des évolutions enregistrées dans le réseau informatique communal ces dernières années, l'équipement dénommé « switch » dont la fonction consiste à assurer le transport et d'échange des données entre les différents postes, ne recèle plus de connexions disponibles.

Il s'avère donc indispensable d'en acquérir un deuxième afin de répartir la charge du réseau et de disposer de ports utilisables pour les connexions futures.

Le devis estimatif avoisine 1.700€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

17-18. voir annexes

19-24. /